

<b>DEPARTEMENT DE SAONE-&amp;-LOIRE</b>  <b>COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>
	<b>RAPPORT N° II-23</b>  <b>19SGADL0060</b>

**SEANCE DU  
2 MAI 2019**

<b>Nombre de conseillers en exercice :</b> <b>71</b>
<b>Nombre de conseillers présents :</b> <b>49</b>
<b>Date de convocation :</b> <b>26 avril 2019</b>
<b>Date d'affichage :</b> <b>3 mai 2019</b>

<b>OBJET :</b> <b>AP/CP Restructuration du quartier de la gare du Creusot - Ajustement de l'échéancier</b>
---

<b>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 69</b>
<b>Nombre de Conseillers ayant voté pour : 69</b>
<b>Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0</b>
<b>Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0</b>
<b>Nombre de Conseillers :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ayant donné pouvoir : 20</b></li> <li>• <b>n'ayant pas donné pouvoir : 2</b></li> </ul>

**L'AN DEUX MIL DIX NEUF, le 02 mai à dix-huit heures trente** le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle Bourdelle - Embarcadère - 71300 MONTCEAU-LES-MINES, sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Gilles DUTREMBLE - Mme Sylvie LECOEUR - Mme Frédérique LEMOINE - M. Hervé MAZUREK - M. Daniel MEUNIER - M. Olivier PERRET - M. Alain PHILIBERT - M. Jérémy PINTO - M. Laurent SELVEZ - M. Jean-Yves VERNOCHE

**VICE-PRESIDENTS**

M. Abdoukader ATTEYE - M. Alain BALLOT - Mme Jocelyne BLONDEAU-CIMAN - Mme Jocelyne BUCHALIK - M. Roger BURTIN - Mme Edith CALDERON - M. Christian CATON - M. Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON - Mme Catherine DESPLANCHES - M. Bernard DURAND - Mme Marie-Thérèse FRIZOT - M. Roland FUCHET - M. Jean-Luc GISCLON - Mme Danielle GOSSE - M. Pierre-Etienne GRAFFARD - M. Gérard GRONFIER - M. Jean-Marc HIPPOLYTE - Mme Marie-Claude JARROT - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - M. Charles LANDRE - M. Jean-Claude LARONDE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Luis-Filipe MARTINS - Mme Catherine MATRAT - Mme Paulette MATRAY - M. Felix MORENO - M. Dominique RAVault - M. Bernard REPY - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Guy SOUVIGNY - M. Noël VALETTE -

**CONSEILLERS**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

Mme Josiane GENEVOIS  
Mme Marie ROUSSEAU  
Mme COUILLEROT (pouvoir à M. Jean-Marc HIPPOLYTE)  
M. FRIZOT (pouvoir à M. Hervé MAZUREK)  
Mme GRAZIA (pouvoir à Mme Paulette MATRAY)  
M. POLITI (pouvoir à M. Laurent SELVEZ)  
M. DUPARAY (pouvoir à Mme Marie-Thérèse FRIZOT)  
M. DUBAND (pouvoir à M. Felix MORENO)  
Mme BUCHAUDON (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)  
M. GANE (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)  
Mme FERRY (pouvoir à M. Jean-Luc GISCLON)  
M. SIGNOL (pouvoir à M. Charles LANDRE)  
Mme POULIOS (pouvoir à Mme Catherine DESPLANCHES)  
Mme RAMES (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)  
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)  
Mme BERARD (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)  
M. GIRARDON (pouvoir à M. Bernard REPY)  
M. MICHEL (pouvoir à M. Gilles DUTREMBLE)  
M. PISSELOUP (pouvoir à M. Gilbert COULON)  
M. BAUMEL (pouvoir à M. David MARTI)  
Mme REYES (pouvoir à M. Bernard DURAND)  
M. JAUNET (pouvoir à M. Pierre-Etienne GRAFFARD)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. Roger BURTIN



Vu l'article L.2311-3 du Code général des collectivités territoriales relative au vote du budget d'investissement par autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu l'article R.2311-9 du Code général des collectivités territoriales relatif aux caractéristiques des autorisations de programme,

Le rapporteur expose :

« Le conseil communautaire du 22 janvier 2015 a acté la possibilité de recourir à la gestion en AP/CP (Autorisation de Programme / Crédits de Paiement) pour une partie des dépenses d'investissement.

Cette démarche a été retenue pour la restructuration du quartier de la gare du Creusot.

Pour mémoire, cette restructuration comprend différentes opérations dont :

- La démolition et la reconstruction du pont existant en vue de la création d'un nouvel espace urbain reliant les 2 rives de la ville avec la création d'un bâtiment d'accueil pour des services publics ;
- La création de nouveaux espaces publics et de stationnement.

Il est rappelé que le montant de l'opération relative aux travaux de démolition/reconstruction du pont dalle proprement dit s'élève à un total de 4 987 916,00 € HT, soit 5 985 499,20 € TTC, hors révisions de prix (qui s'élèvent à 150 000 €). Cette opération est complétée par des dépenses d'aménagement urbain du quartier de la gare, autour du pont, dont la CUCM n'est pas toujours maître d'ouvrage, la SNCF intervenant également, mais qui vont générer des dépenses à la charge de la collectivité.

Au vu des réalisations sur 2018, il est nécessaire d'ajuster l'échéancier des crédits de paiement sans modifier le montant de l'Autorisation de Programme.

Pour mémoire, la mise à jour de l'autorisation de programme, votée lors du conseil du 20 décembre 2018, était établie comme suit :

Libellé Autorisation Programme	Montant de L'AP (€)	N° Programme - Opération	Montant des Crédits de Paiement (€)		
			2017	2018	2019
Pont Dalle Gare SNCF	7 200 000€	UDUPU 160	912 967	3 711 941	1 400 000
Restructuration du quartier de la gare du Creusot		UDUPU 037	260 092	265 000	650 000

Il est proposé d'approuver la modification de l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement, pour l'aménagement du quartier de la gare, comme suit :

Libellé Autorisation Programme	Montant de L'AP (€)	N° Programme - Opération	Montant des Crédits de Paiement (€)		
			2017	2018	2019
Pont Dalle Gare SNCF	7 200 000€	UDUPU 160	912 967	4 108 861	1 114 671
Restructuration du quartier de la gare du Creusot		UDUPU 037	260 092	80 033	723 376

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE

- De voter l'ajustement de l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour la restructuration du quartier de la gare établie comme suit :

Libellé Autorisation Programme	Montant de L'AP (€)	N° Programme - Opération	Montant des Crédits de Paiement (€)		
			2017	2018	2019
Pont Dalle Gare SNCF	7 200 000€	UDUPU 160	912 967	4 108 861	1 114 671
Restructuration du quartier de la gare du Creusot		UDUPU 037	260 092	80 033	723 376

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 3 mai 2019  
et publié, affiché ou notifié le 3 mai 2019

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le vice-président,

Hervé MAZUREK

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom. A small vertical mark is visible to the right of the signature.

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le vice-président,

Hervé MAZUREK

A handwritten signature in black ink, identical to the one on the left, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom. A small vertical mark is visible to the right of the signature.